

Administration du sondage

Sur la base de l'information disponible dans le fichier maître du SNM, les médecins ont été assignés à l'un des deux modes de contact : soit le groupe sondé par courriel, soit le groupe sondé par la poste régulière. Les adresses de courriel ont été vérifiées pour 58 % de tous les médecins. L'autre 42 % des médecins ont reçu toutes les communications du SNM par la poste régulière. Au total, 62 441 médecins de toutes les provinces et de tous les territoires ont été sollicités pour répondre au SNM 2007, soit 32 891 MF/omnis et 29 550 autres spécialistes.

Groupe sondé par courriel

Nous avons contacté de multiples fois les médecins, par des invitations à remplir le questionnaire du SNM. Dès la mi-janvier 2007, les médecins du groupe sondé par courriel ont reçu un préavis concernant le SNM. Les communications ont été envoyées en anglais ou en français, selon la langue de correspondance préférée du médecin. Ceux dont les adresses de courriel étaient non livrables ont été déplacés vers le groupe sondé par la poste régulière. Deux semaines plus tard (fin janvier 2007), le groupe sondé par courriel a reçu une invitation à remplir le questionnaire électronique en ligne. L'invitation contenait le lien Web au questionnaire électronique, et le numéro d'identification unique de chaque médecin. Une semaine plus tard, le groupe sondé par courriel recevait un rappel électronique, contenant encore une fois le lien au questionnaire électronique et leur numéro d'identification unique. Quatre semaines plus tard (début mars 2007), le groupe sondé par courriel recevait une autre invitation électronique de remplir le sondage en ligne (contenant le lien et leur numéro d'identification). Finalement, à la mi-avril, tous les médecins originellement dans le groupe sondé par courriel, qui n'avaient pas encore soumis leur questionnaire électronique dûment rempli, ont reçu une copie papier du questionnaire par la poste régulière (leur enveloppe contenait le questionnaire, une lettre d'accompagnement, une fiche de renseignements brève et une enveloppe-réponse affranchie). Il est à noter que tous les médecins ayant reçu des invitations par courriel à remplir le questionnaire par voie électronique ont aussi eu la possibilité de demander une copie papier du questionnaire en tout temps durant le processus.

Groupe sondé par la poste

Pour les médecins du groupe sondé par la poste régulière, la lettre de préavis a été postée à la fin de janvier 2007, suivie dix jours plus tard par la trousse de participation au sondage (questionnaire, lettre d'accompagnement, fiche de renseignements brève et enveloppe-réponse affranchie). Un mois plus tard (mi-mars 2007), une deuxième trousse a été postée à tous les médecins qui n'avaient pas encore répondu. Finalement, à la mi-avril, une troisième trousse de sollicitation a été postée, dans une enveloppe cartonnée plus épaisse, imprimée en couleur, à tous les médecins n'ayant pas encore répondu. Les médecins qui ont reçu leur questionnaire par la poste ont eu la possibilité de remplir la copie papier ou le questionnaire électronique en tapant le lien Web fourni sur la page frontispice du questionnaire papier et sur la lettre d'accompagnement jointe au questionnaire.

Les réponses provenant de tous les questionnaires retournés pour le 15 juin 2007 ont été saisies dans un fichier électronique de la base de données. Le fichier créé par les médecins ayant rempli le questionnaire électronique et le fichier créé par les réponses retournées sur support papier ont été fusionnés pour créer une base de données unique du SNM.

Les médecins ayant rempli le questionnaire et qui ont ensuite effectué un exercice de réflexion connexe ont pu se prévaloir de crédits de Maintien de la certification du CMFC et du CRMCC. Le CMFC accordait 2 crédits Mainpro-C pour avoir effectué un exercice de réflexion appelé « Relier l'apprentissage à la pratique », alors que le CRMCC accordait 2 crédits pour le Maintien du certificat pour avoir complété un examen sommaire de leur pratique, relié aux résultats globaux du sondage, et pour avoir documenté les résultats de cet examen.